**Interpellation Citoyenne au Conseil Communal d’Éghezée**

**du 30/09/2021**

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins et Conseillers communaux,

Mesdames, Messieurs,

Tout d’abord, je vous remercie de me permettre de m’exprimer ce soir.

Question :

L'interpellation citoyenne que je souhaite vous présenter concerne la modification du Schéma de Développement Communal (SDC) envisagée en vue de permettre la réalisation à Aische-en-Refail d'un projet immobilier d'envergure et dérogatoire à ce texte. Je voudrais savoir si cette modification est toujours envisagée, parce que le caractère actuel du village d'Aische-en-Refail me semble profondément menacé par le projet immobilier en question et ce à plusieurs égards, notamment celui de la ruralité, de la mobilité ou encore de l’environnement.

Développements :

Le SDC souligne, dans sa partie diagnostic (fiche 6 – enjeux), la nécessité de conserver le caractère rural de la commune par une urbanisation raisonnée et de limiter les développements extensifs des villages en dehors des sites traditionnels d'habitat. Il y est préconisé (fiche 7) un développement du territoire en améliorant l'efficacité de la mobilité par la densification des centres notamment. En matière d'environnement, le SDC souligne l’importance du bois communal de Nachau, lequel constitue, il est vrai l’ultime poche de biodiversité à Aische-en-Refail. Pour ce qui est du logement, il est relevé dans le SDC qu’il existe beaucoup de disponibilité nette foncière à Aische-en Refail, le nombre d’années avant épuisement de la superficie disponible en zone d’habitat est de 94 ans. Enfin, le SDC rappelle que le village est repris majoritairement en "zone d'habitat villageois à caractère résidentiel" et déconseille, notamment la construction d'immeubles à appartements dans cette zone ou encore « de développer les activités générant un trafic important de personnes et de biens ».

Dans le SDC toujours (fiche 10), il est précisé qu'Aische-en-Refail compte 1.140 habitants (2014). La croissance moyenne de population depuis 1977 est de 0,8% sur cette entité. Ce chiffre est confirmé par les chiffres de population actualisés en janvier 2021. Si un projet de 235 logements voit le jour, il y aurait une augmentation de 48% de la population, ce qui, pour un projet étalé sur 5 ans, représente une hausse moyenne de presque 10% par an (5 ans est la durée annoncée selon la présentation du projet: 1ère phase entamée en 2023 et dernière phase en 2027), soit 10 fois plus que ce qui a été observé entre 1977 et aujourd’hui.

Je considère qu'un projet immobilier de 235 logements s’inscrit en contradiction complète non seulement avec ce SDC mais aussi avec de multiples dispositions régionales, que ce soit au niveau des plans d’aménagement, des stratégies de développement territorial, de la mobilité, ou encore avec la déclaration de politique régionale.

Je suis plus qu'étonnée que le Schéma de Développement Communal (SDC), qui constitue la stratégie territoriale pour l’ensemble du territoire communal et qui est d’application récente, soit déjà soumis à révision et ce pour un unique projet, privé de surcroît.

Par ailleurs, au vu des récentes inondations tragiques, je souligne la localisation du site en zone inondable, d’aléa faible et très faible. Il est préoccupant de constater que l’imperméabilisation d’un site d’une telle surface et situé en zone inondable, soit envisagée

En conclusion,

1. n’est-il pas de bonne gestion de maintenir le SDC en l’état et  conformément à celui-ci :

- de conserver le caractère rural de la commune par une urbanisation raisonnée et donner la priorité pour toute nouvelle urbanisation aux réserves foncières disponibles en zone d’habitat ?

- de limiter les développements extensifs des villages en dehors des sites traditionnels d'habitat

1. est-il conforme à l’intérêt général de modifier ces documents, élaborés à la suite de longues et coûteuses analyses et ce, dans le seul but de permettre la réalisation d’un projet privé?

Je vous remercie de votre attention.

Pascale BLONDIAU

Rue de la Tombale 41

5310 Aische-en-Refail

Née le 29 octobre 1969